

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE 6ème BILANGUE

IDI	ENTIFICATIO	ON DE L'ÉLÈVE									
Nom (en maju	scules) :										
Prénom(s) (1)	:										
□ Garçon	□ Fille Natio	onalité :									
Régime sou	<u>uhaité</u> :	□ Externe □ □	Demi-pensionna	aire □ Interne							
СН	OIX DES EN	SEIGNEMENTS									
LANGUES											
 Langue vivante I :											
PARCOURS SCOLAIRE DEPUIS 4 ANS											
Année	Classe	Établissement	Type (2)	Adresse avec le département							
2025-2026											
2024-2025											
2023-2024											
2022-2023											
Le cas échéant, classes doublées (primaires ou secondaires) :											
Activités extra-scolaires :											

Éventuels problèmes de santé :

⁽¹⁾ (2) Dans l'ordre de l'acte de naissance, souligner le prénom usuel Préciser à chaque fois : P (=Public) PC (=Privé sous contrat) HC (=Privé hors contrat)

TUATION FAMIL	IALE					
rents :						
□ mariés	□ divor	cés [veuf(ve)	□ séparés □ a	utre (précisez) :	
RE OU TUTEUR	(barrer la i	mention ir	nutile)	MÈRE OU TUTRIC	<u>E (</u> barrer la mention inutile)	
n :				Nom :		
nom :				Prénom :		
u principal de rés	sidence d	e ľélève [.]				
□ chez ses p			a mère	□ chez son père	□ autre :	
·		faisant l'o	hiet de la den	ande) ; nombre :		
,					-	T.m. (4)
Prénom	Sexe	Âge	Classe	Etablissem	nent scolaire fréquenté	Type (4)
(3) Préci	ser à chaq	ue fois : F	P (=Public)	PC (=Privé sous con	trat) HC (=Privé hors contra	t)
tes-vous une de	mande d'	inscriptio	n dans d'aut	res établissements	? □ Oui □	Non
oui, lesquels?						
gagement des pa	ronte ou f	tutoure :				
is, parents ou tute	eurs, confir	mons les			présent document, déclarons	
					é de notre enfant à l'École Pa la documentation et déclarons	
				Fait à Paris	, le	
Signaturo du	nàra au n	arant 1 :			e la mère ou parent 2 :	
Signature du	Signature du père ou parent 1 :				e la mere ou parent 2 .	

PROCÉDURE D'ADMISSION

- > Dépôt de la demande d'inscription dûment <u>complétée en ligne exclusivement</u>. Aucun dossier incomplet ne sera étudié.
- ➤ Étude de la demande d'inscription par le Chef d'établissement et envoi d'une réponse.
- > En cas d'étude favorable du dossier : entretien avec le Chef d'établissement (présence obligatoire de l'enfant) puis décision finale.
- Inscription définitive après le versement d'un acompte (à valoir sur le premier trimestre) sous 15 jours à compter de la date d'acceptation du dossier. Passé ce délai, l'accord d'inscription sera annulé.